

Les entraves à l'IVG

* Fiammetta Venner et directrice de publication de ProChoix.

Il nous a paru important, lors de ce colloque, de faire un état des lieux de l'opposition à l'avortement, les entraves qu'elle occasionne depuis plus de quinze ans sur le terrain du droit de choisir. Même si la rareté des commandos anti-IVG et l'image négative dont bénéficie le mouvement anti-IVG français peuvent donner l'impression d'une relative accalmie, en tant qu'observatoire des anti-choix, ProChoix a malheureusement tous les jours l'occasion de constater à quel point les entraves à l'avortement peuvent rendre la vie des femmes pénible, parfois de façon insidieuse et imperceptible pour l'extérieur. Lors de déplacements en province, par le biais de notre site Internet, au téléphone, elles sont nombreuses à nous avoir témoigné les mille et une embuscades dont elles peuvent être victimes. À chaque instant de leur parcours vers une IVG ou la prise d'un contraceptif, des anti-choix sont susceptibles de les agresser. Je donnerai ici quelques exemples de stratagèmes — des plus spectaculaires aux moins connus, mais néanmoins très efficaces — employés par les "pro vie" pour obliger les femmes à "avorter dans la douleur".

Le point sur les commandos de 1986 à 2000

C'est le 31 octobre 1986 que Xavier Dor fonde SOS tout-petit à la Pitié-Salpêtrière pour, dit-il, "faire cesser le crime d'avortement" (1). Il récuse toute influence américaine ; ses références et modes d'actions semblent, en effet, lui donner raison. Il ne prétend pas non plus innover, puisqu'il reprend l'idée d'un sit-in dans un hôpital, déjà testée en 1978 par le MJCF (2). Malvoyant, il hésite à se lancer dans un mouvement d'envergure, mais il est poussé par ses amis du Front national et de Présent, qui lui promettent de relayer ses actions. Après un essai repérage en 1986, une première tentative de commando a lieu le 10 janvier 1987 à l'hôpital Tenon. L'idée est simple : un groupe de personnes recrutées par le bouche à oreille se retrouve dans une église. Après avoir suivi une messe pour la mémoire des enfants non-nés, ils se dirigent vers un hôpital repéré par Xavier Dor. Tous ensemble, ils s'agenouillent dans les couloirs et prient en chantant des cantiques. Si, pour son malheur, une femme arrive, tous l'entourent et la sermonnent en la traitant d'avorteuse et de "tueuse de bébé". Malgré l'extrême violence symbolique de ce type d'action, les commandos de SOS Tout-petits semblent encore trop pacifiques aux yeux de certains militants anti-avortement,

A chaque instant de leur parcours vers une IVG, des anti-choix sont susceptibles d'agresser les femmes

qui décident, en 1988, de suivre Claire Fontana dans une nouvelle association : la Trêve de Dieu. Deux associations ont donc mené les actions les plus spectaculaires contre des CIVG de 1986 à 1993.

Depuis les procès la mettant en cause en 1995 pour "délit d'entrave", la Trêve de Dieu a cessé officiellement les assauts de clinique. En revanche, elle a lancé un groupe de jeunes, les Survivants, qui font parler d'eux devant les cliniques de Toulouse, Bordeaux, Lyon ou Paris (3). Lancé sous la houlette de Noëlia Garcia (une jeune mannequin mise en avant pour rajeunir l'image de la Trêve de Dieu), lors des Journées Mondiales de la Jeunesse, le groupe des Survivants s'inscrit dans la lignée banalisatrice qui a toujours fait la spécificité de la Trêve de Dieu : les jeunes qui le composent disent être des survivants à un génocide comparable à la Shoah en ayant survécu à l'avortement, puisqu'ils sont nés après 1975... Entrée depuis en dissidence, une autre branche des Survivants — qui rejette toute accusation banalisatrice ou intégriste — tente d'adoucir son image en adoptant un discours jeune, plus moderne. Ils ont notamment fait parler d'eux cet été

en réalisant un numéro spécial de l'itinéraire, rebaptisé pour l'occasion "Le Survivant". Parce qu'ils sont jeunes et souhaitent donner une image "cool", pacifiste, ces survivants passent mieux dans les médias que d'autres groupes anti-avortement — ils font notamment beaucoup parler d'eux dans les éditions régionales de France 3 —, pourtant une part importante de leur action consiste

à organiser des manifestations devant des cliniques ou des hôpitaux. Certes, l'ambiance est plus folklorique. La centaine de manifestants ayant fait le déplacement ne chante pas des cantiques mais des chansons modernes, ils jouent du jumbé, crachent du feu, déploient des banderoles où ils se déclarent "non violents" mais ils sont néanmoins là, bruyants, sur le chemin des femmes se rendant à une IVG, et parfois, comme à Toulouse, ils sont reçus en délégation par le directeur de la clinique.

Quant à Xavier Dor, depuis la pénalisation de l'entrave à l'IVG en 1993, ses opérations commandos n'ont pas cessé, elles ont juste changé de forme. Les militants se rassemblent devant une clinique ou un CIVG dont ils bloquent l'entrée, interdisent aux femmes les croissant de pénétrer dans l'établissement — au besoin en les insultant ou en les bousculant —, mais ils demandent désormais à la préfecture de police l'autorisation de manifester. Chaque dernier samedi de chaque mois,

1) L'opposition à l'avortement du lobby au commando, Berg, 1995

2) Le 16 janvier 1978 à l'Hôtel Dieu à Paris et le 28 janvier 1978 au CHR de Lille.

3) Voir ProChoix 15 le dossier consacré au mouvement des Survivants

4) Moruni Turlot, "La clinique Ordener a fermé ses portes", ProChoix n°5, avril-mai 1998

5) Voir notamment les articles de François Lainé, "Norlevo. Retour sur les dessous d'une décision", ProChoix n°16, novembre-décembre 2000; Gil Bourebonne et Camille Rigault "Norlevo le coup des anti-choix", ProChoix n°15, septembre-octobre 2000; Lola Delvoder "Norlevo la pilule du lendemain qui déchante", ProChoix n°12, novembre-décembre 1999.

6) Lola Delvoder op. cit.

7) Dans ses remerciements, l'association rend hommage "au Maire de Paris [Jacques Chirac], au conseil municipal: sans leur soutien nous ne pourrions pas continuer d'exister". Le sénateur Chérioux est aussi un pilier de l'association qui bénéficie par ailleurs de largesses de la ville de Paris au niveau de l'OPAC, de l'office des HLM de Paris et de la SEMIDEP qui a « *généreusement accepté d'attribuer chaque année [jusqu'en 1994] à Grossesse Secours, 3 priorités de logement HLM. Cette société laisse Grossesse secours choisir ses dossiers et l'attribution est automatique dans la limite de 3 par an* ». Le conseil de Paris a par ailleurs accordé une subvention de 190 000 F à l'association en 1991. En jouant le jeu de la légalité, Grossesse secours a réussi à bénéficier de nombreuses aides financières publiques provenant des caisses d'allocations familiales, des centres communaux d'action sociale pour l'aide sociale à l'enfance mais aussi des aides privées comme le CLER, le Secours catholique, Radio Notre Dame, Grain d'espoir. Une aide matérielle (layette, vestiaire, nourriture) a aussi été donnée par la Croix rouge, Entraide Auteuil, Cœur de femmes, Emmaüs, l'Armée du salut, le Radeau, les Restos du cœur. Sans oublier l'appui actif de l'association du Pr Lejeune FEA, secours aux futures mères ainsi que les charismatiques de Magnificat. L'association profite aussi des services sociaux organisés par des associations humanitaires comme Médecins du monde, Emmaüs, et la CIMADE.

une partie du 13ème arrondissement est bouclée, des cars de CRS sont déployés, en prévision des manifestations organisées par son association à deux pas de la clinique Jeanne d'Arc. Pour quoi toujours la même cible ? Au-delà du clin d'œil — dû au nom de la clinique Jeanne d'Arc — la stratégie que suit Xavier Dor est simple: il vise le symbole. En attaquant systématiquement la même clinique, son organisation cumule plusieurs atouts: ses militants savent toujours où se rejoindre, les médias où les trouver, et enfin, SOS Tout-petits est sûr d'empêcher la clinique en question de pratiquer des avortements. C'est ainsi que la clinique Ordener a fini par cesser de pratiquer des IVG — et finalement a fermé ses portes — après des mois de manifestations-commandos à répétition de la part des anti-IVG (4). L'information circule vite, le nom de la clinique aussi. On sait qu'il ne fait pas bon envoyer une patiente à tel service obstétrique, et finalement le service est déserté... Il ne reste plus à Xavier Dor qu'à prendre ses quartiers ailleurs. Parfois, la cible obéit aussi à une stratégie juridique. Lorsqu'ils craignent de tomber sous le coup de la loi Neiertz, les groupes anti-IVG préfèrent donner l'assaut à des cliniques où l'on ne pratique pas des IVG: on ne peut pas les accuser de "délit d'entrave à l'IVG" et le symbole est là. Mieux, les groupes privilégient des cliniques dont ils savent le directeur conciliant envers leurs idées... Et donc qu'il ne portera pas plainte.

Ces différents facteurs expliquent l'impunité dont jouissent les actions-commandos, y compris depuis l'instauration de la loi Neiertz — qu'il faut aujourd'hui songer à élargir. Depuis le premier commando, en 1986, plus de 450 actions anti-avortement ont pris les CIVG pour des aires de jeu. Malgré l'instauration d'un délit d'entrave à l'IVG (loi Neiertz) en 1993, malgré la condamnation unanime dont ils font l'objet, seuls 16 commandos ont été poursuivis à ce jour. Sur 815 assaillants de clinique déclarés, un seul multirécidiviste, Xavier Dor, a passé quelques jours en prison. Enfin, même s'il représente l'aspect le plus spectaculaire des actions anti-avortement, le recours à la manifestation-commando n'est pas — loin de là — le seul moyen qu'ont trouvé les anti-choix pour faire obstruction au droit de choisir...

La "résistance" des pharmaciens au Norlevo

Depuis le 1er juin 1999, date de l'autorisation gouvernementale pour la vente libre du Norlevo, les pharmaciens étaient censés délivrer librement la pilule du lendemain (5). L'Ordre National des Pharmaciens, présidé par Jean Parrot, a accepté de rendre effective la décision ministérielle de vente libre, par une lettre envoyée à toutes les pharmacies françaises, accompagnée d'une fiche technique très précise sur le Norlevo, qui rappelle également de façon explicite les devoirs d'aide et d'assistance du pharmacien. Malgré tout, le Norlevo est un produit nouveau. Lorsqu'il arrive dans les phar-

macies pour la première fois, début juin 99, il est accompagné de l'étiquette rouge, celle qui le place dans la catégorie des médicaments vendus uniquement sur ordonnance... L'autorisation de vente libre du Norlevo n'a été en effet délivrée par le ministère que le lendemain de sa distribution sur le marché français, une maladresse qui va permettre à certains pharmaciens d'abuser de la situation. Bénéficiant d'un statut privilégié vis-à-vis des femmes, en matière de conseils et d'informations sur les médicaments, certains pharmaciens pro vie n'ont pas hésité à jouer de la confusion pour se cacher derrière l'application assidue de la législation et refuser de vendre librement la Norlevo. ProChoix-Toulouse s'est saisi du problème et a organisé le recensement des pharmacies toulousaines récalcitrantes (6). Parmi les 52 officines les plus importantes, plus du tiers n'a pas respecté l'autorisation de vente libre pour la pilule du lendemain. Pour se procurer la Norlevo sans ordonnance, certaines pharmacies ont ainsi imposé à leurs clientes un véritable "interrogatoire" avec le responsable, s'octroyant ainsi le statut de juge, celui qui dit si la femme en demande a droit,

Malgré la condamnation unanime dont ils font l'objet, seuls 16 commandos ont été poursuivis à ce jour.

ou non, de repartir avec sa pilule! Parmi les causes de refus invoquées: "la campagne de désinformation du gouvernement et des médias", l'"inefficacité", les "possibles effets secondaires". Plus insidieux: certaines officines disent avoir limité leur stock de Norlevo à une seule boîte, "malheureusement déjà vendue", lorsqu'une cliente a besoin de toute urgence de s'en procurer.

Bien sûr, ces cas sont amenés à se résoudre grâce à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la délivrance des contraceptifs, et l'on peut se rassurer en se disant qu'ils sont relativement isolés (encore que ce soit faux), il n'empêche qu'ils témoignent de la "résistance" pro vie, ou tout simplement du plaisir que peuvent prendre certains professionnels à affirmer leur pouvoir sur des femmes, qu'ils peuvent ainsi infantiliser. C'est une donnée constante du rapport médecin-patient qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre les dégâts considérables que peuvent entraîner la présence de militants "pro vie", ou de professionnels anti-féministes, ou influencés par une certaine idéologie "pro vie", dans le milieu médical ou social, notamment à l'occasion de l'entretien pré-IVG.

L'entretien pré-IVG tourne au cauchemar

Une des formes les plus insidieuses de l'opposition à l'avortement consiste à profiter de l'entretien pré-IVG, obligatoire, pour dissuader les femmes d'avorter. C'est ainsi le cas de Grossesse secours, une association à laquelle des médecins et des assistantes sociales envoient des femmes désireuses d'avorter pour l'entretien préliminaire (7). Douze conseillères conjugales, habilitées à délivrer les certificats d'entretien, prennent alors les femmes en charge et s'appliquent à les dissuader de mener à bien leur projet. Elles expliquent aux femmes les risques qu'elles courent en avortant,

les conséquences psychologiques qui atteignent de nombreuses femmes, et proposent différents moyens de garder l'enfant. En 1994, 364 femmes (6,5%) ont, après un tel entretien, renoncé à avorter.

En 1990, l'association, forte de ses soutiens politiques et financiers, s'est dotée d'un serveur télématique: 3615 SOS G. Deux services sont alors proposés aux femmes: elles peuvent poser des questions personnelles sur n'importe quel sujet, mais aussi avoir des informations sur l'IVG. Quatorze pages écran sur vingt sont consacrées aux "RISQUES de l'IVG". Un échantillon de phrases et de mots, tels que, hémorragie, infection, perforation utérine, dépression est mis en valeur par des majuscules (8), pour rendre la perspective d'un avortement encore plus effrayante. L'auteur du texte emploie aussi quelques expressions imagées pour biaiser l'information. Au lieu de parler de saignements, il préfère, par exemple, le terme d'"HÉMORRAGIE", ou encore d'"ÉCOULEMENTS SANGLANTS" (9). Le texte même comporte plusieurs fausses informations. SOS G indique tout d'abord que "l'IVG est une INTERVENTION CHIRURGICALE".

Cette première fausse information est destinée à effrayer la femme qui pourrait penser que l'IVG est un acte médical anodin. En réalité, l'IVG n'est pas toujours une intervention chirurgicale, elle peut être médicamenteuse, par le biais de la pilule abortive, le RU 486. Dans les deux cas, elle est médicale et pratiquée dans de bonnes conditions sanitaires, contrairement aux avortements clandestins d'avant la loi. Vient ensuite la liste des risques encourus après une IVG: "Risques d'HÉMORRAGIE pendant ou après l'opération [...] INFECTION [...] PERFORATION UTÉRINE [...] Ces risques représentant 2 à 3% de l'ensemble des complications possibles". Tout d'abord le chiffre avancé est loin d'être exact, en 1989, le nombre de complications immédiates déclaré était de 0,33 % des interventions. En outre, on ne peut pas mettre sur le même plan des hémorragies, qui sont en réalité des saignements, une infection et une perforation — cette dernière étant beaucoup plus rare et beaucoup plus grave. Mais, SOS G poursuit dans sa tentative de "prévention de l'avortement". Selon ce groupe, l'avortement est dangereux pour la santé ultérieure de la femme. Pour procéder à une IVG, les médecins dilateraient le col de l'utérus, ce qui le fragiliserait et provoquerait "une fausse couche ou un ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ [...], risque d'environ 10%". Ce chiffre de 10% est totalement fantaisiste et n'est basé sur aucune enquête sérieuse. L'argument repose sur le présupposé que la fragilité du col proviendrait d'une IVG précédente. Toujours dans le même esprit, l'IVG provoquerait "INFECTIONS GÉNITALES CHRONIQUES entraînant un risque de STÉRILITÉ ou grossesse extra-utérine". Aucune étude n'a jamais montré que l'avortement par aspiration provoquait une inflammation, et donc aucune de ces conséquences (stérilité, grossesse extra-utérine). Enfin, le serveur conclut que l'IVG influe sur la santé psy-

**Ce type
d'associations
n'existe que
grâce aux failles
de la loi Veil.**

chique des femmes: "L'avortement est psychologiquement pénible pour la femme, entraînant, après l'opération fatigue et tristesse, pessimisme ou même DÉPRESSION [...] dans 90% des cas. Les complications psychologiques expriment souvent une souffrance de l'inconscient féminin, qui est instinctivement défavorable à l'interruption volontaire de grossesse". Là encore, SOS G procède par amalgame de phénomènes de niveaux totalement différents. Le chiffre de 90% est lui aussi totalement fantaisiste. Enfin, le passage sur l'inconscient féminin, qui serait à citer dans un florilège d'interprétations psychanalytiques sauvages, est sans fondement. Le pire étant qu'un tel serveur a été pendant longtemps financé par la Mairie de Paris, à hauteur de 190 000 francs par an.

Heureusement, en 1995, avec l'arrivée à la mairie de Paris de nouveaux élus de gauche comme Martine Billard (Verts), la subvention de Grossesse secours a pu être supprimée. L'association a juré ses grands dieux qu'elle allait retirer les passages les plus violents du serveur télématique, mais elle a récidivé sur Internet. Son nom, "Grossesse secours", porte tellement à confusion que l'association continue à être référencée parmi les sites favorables aux droits des femmes. À son image, il existe beaucoup d'autres structures gigognes qui se dotent de nom faussement "neutre" pour mieux faire passer leur message.

Ce type d'associations n'existe que grâce aux failles de la loi Veil. Loi de compromis, obtenue à l'arraché dans un contexte politique difficile, elle n'a en effet jamais affirmé un véritable droit à l'avortement mais une tolérance, une autorisation exceptionnelle d'avorter, débouchant, de fait, sur tout un dispositif pré-IVG obligatoire dont les anti-avortement ont compris l'enjeu dès l'année 1975. Un autre exemple de cette brèche — grâce à laquelle des associations pro vie accèdent à une forme d'institutionnalisation — nous est offert par le CLER, une association créée par des proches de l'Église pour offrir une alternative chrétienne au Planning familial et qui est pourtant conseillée dans plusieurs brochures éditées par le ministère des Affaires sociales. Les 25 et 26 février 1961, à l'initiative d'un père jésuite, Stanislas de Lestapis, s'organise une rencontre de médecins catholiques — parmi lesquels Maurice Abiven, Charles Rendu et Jérôme Lejeune —, afin de créer un réseau de médecins catholiques capables d'enseigner la méthode thermique. Ensemble, ils vont créer le Centre de liaison des équipes de recherches (CLER), chargé d'organiser des Centres éducatifs d'aide aux ménages, pour régler le problème des naissances. Dans la plupart des villes où se créent des centres de Planning familial, le CLER inaugure des "Services de documentation conjugale", comme à Grenoble, à Marseille et à Nice. L'action du CLER, très symbolique, ne paraît pas mobiliser les catholiques de France, néanmoins l'association joue de son ancienneté — plus de 36 ans d'existence — pour se faufiler dans les structures de l'État. Il n'est pas rare de retrouver des médecins et infirmières formés par leurs soins dans les hôpitaux publics, et, tout récemment encore, le

8) En décembre 1994, le Planning familial pour protester contre la subvention de 190 000 F accordée par le Conseil de Paris à l'association a publié une très intéressante analyse du discours du minitel. Voir: Circul'info, n°38, décembre 1994. Voir aussi: MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL (1995), « Un exemple: le service télématique de Grossesse secours: analyse critique du mécanisme », L'avortement: un droit à protéger. Oppositions et opposants en France, pp. 81-91.

9) Dans la suite du texte nous conserverons les majuscules employées par le serveur.

Guide de la grossesse (fourni par le ministère des Affaires sociales) faisait mention de son adresse. Seule consolation : ceux qui leur attribuent des subventions les retirent généralement, aussitôt le véritable visage du CLER découvert.

Il existe en revanche, tout un tissu d'associations d'accueil pour femmes enceintes nettement moins connues et facilement identifiables qui font, au jour le jour, un travail de propagande pro vie considérable. Une permanente de SOS Maternité, le groupe d'accueil créé par l'Acper-vie (la principale association protestante pro vie) nous apprend, par exemple, qu'elle est en train de suivre une formation pour devenir directrice de crèche à Aix en Provence. Cette fonction lui laissera beaucoup d'espace pour convertir à sa cause. Cette militante anti-avortement — qui est actuellement sur Nîmes — reconnaît d'ailleurs que cette nouvelle formation lui permettra de poursuivre son œuvre : "C'est certainement une autre approche de la femme en difficulté que le Seigneur me réserve". Dans une lettre à l'Acper-vie, elle explique que pendant cette année, elle sera moins disponible, malgré le fait qu'elle ait "de plus en plus de patientes dépressives et culpabilisées après un ou plusieurs avortements, faits des années auparavant". Les militants pro vie sont tellement persuadés qu'ils "soignent" les femmes qu'ils n'hésitent plus à parler de leurs victimes comme des "patientes" (10).

Autre exemple : une des militantes des Survivants travaille dans un centre de Planification des Bouches-du-Rhône, où l'on imagine l'accueil qu'elle peut réserver. On rencontre le même type de militant chez des assistantes sociales, qui ont alors à cœur d'orienter leurs "protégées" vers des associations pro vie en cas de grossesse non désirée (11).

Dans le même ordre d'idées, nous sommes très inquiets des petites vexations et techniques de culpabilisation que peuvent faire subir certains médecins ou infirmières, influencés par l'idéologie pro vie, à leurs patientes...

La culpabilisation en milieu médical

À ProChoix, nous recueillons régulièrement des témoignages de femmes qui ont avorté dans de très mauvaises conditions. Il existe un petit nombre de professionnels pour lesquels l'IVG est une étape douloureuse, mais qu'il faut passer le mieux possible ; il existe d'autres cas où les femmes paient plus que le remboursement de la Sécu...

Il y a d'abord les petites phrases désagréables. Certaines femmes nous racontent avoir particulièrement mal vécu l'accueil de certaines infirmières, très chaleureuses le jour où elles sont venues accoucher, mais qui avaient été odieuses le jour où elles étaient venues avorter, quelques années auparavant. Une autre nous raconte comment elle a été accueillie dans un

hôpital de Toulouse où elle avait rendez-vous pour demander la pilule du lendemain. Une fois son nom donné, elle s'est entendu répondre : "Vous êtes déjà venue l'année dernière. Quand on sait pas gérer sa contraception, on s'abstient". Plus grave encore, en 1995, une femme se rend pour une IVG dans un CIVG de la région parisienne. Après de multiples petites vexations, elle finit par avorter dans une pièce dont la porte — donnant sur l'ascenseur — est restée ouverte durant toute l'intervention. Une autre, nous a confié avoir attendu son avortement à côté d'une femme qui avait des problèmes de stérilité... En 2000, à Toulouse,

une femme a demandé la pilule RU 486. Après l'administration du RU, il est de coutume que les femmes marchent un peu dans les couloirs, le personnel médical a donc insisté pour que cette femme aille se promener... dans un couloir conduisant tout droit à une pouponnière de 50m2 remplie de nouveau-nés. Des situations qui laissent des traces et conduisent parfois à des dépressions, que les anti-IVG expliqueront ensuite comme

le signe d'un syndrome post-avortement !

Tu avorteras dans la douleur

La mauvaise volonté du personnel peut aussi se traduire dans la pratique. Aux États-Unis, les anti-choix ont obtenu que le fœtus soit anesthésié avant l'avortement ; en France, dans certains CIVG, comme à la Roche-sur-Yon en 1998, ce sont les femmes que l'on refuse systématiquement d'anesthésier. Il arrive aussi que la mauvaise volonté entraîne un dépassement des délais légaux pour avorter. Exemple d'une jeune femme qui s'est présentée à l'hôpital en disant au gynéco qu'elle ne savait pas de quand datait sa grossesse, sans doute dix semaines. Sans procéder à aucune échographie ni auscultation, on lui a dit qu'elle était hors-délais... délais qu'elle finira par dépasser... 15 jours plus tard en Espagne.

Comment expliquer ce phénomène ?

Avant d'explorer la piste de militants pro vie infiltrés dans le tissu médical et social, il est évident que le principal facteur expliquant l'accueil déplorable parfois réservé aux femmes souhaitant avorter, tient au manque de valorisation sociale de la pratique de l'IVG. Plus qu'ils ne le font pas conviction, certains membres du personnel expriment là une colère, et même leur propre culpabilité, en culpabilisant à leur tour les patientes. Enfin, dans certains cas, il est évident que des membres du personnel ont développé une véritable forme de militantisme pro vie dans leur service...

Historiquement, la catégorie socioprofessionnelle des médecins a toujours été plutôt conservatrice, et même s'il existe des praticiens engagés pour le droit de choisir célèbres, il n'en demeure pas moins une portion irréductible de médecins pro vie. Officiellement 10 031 médecins (sur 68 778 praticiens) étaient contre l'avor-

10) Dans le même bulletin, on apprend que la même militante était permanente de l'Armée du salut, et donc en contact avec des femmes démunies.

11) Voir ProChoix n°2 sur les Médecins pro vie et ProChoix n°9 sur les assistantes sociales avec l'enquête de Caroline Fourest sur Laissez-les vivre

tement au moment des débats sur la loi Veil, ils seraient aujourd'hui près de 17 000 en France à faire partie de la Fédération mondiale des médecins pour le respect de la vie. Sur une population globale de 189 252 praticiens, le pourcentage est finalement réduit — il n'y aurait donc plus que 9% des médecins hostiles à l'IVG contre 16% il y a vingt ans —, malheureusement, il suffit d'un seul médecin pour gâcher la vie d'une femme.

À Nantes, au milieu de l'année 2000, des parents sont allés consulter un pédiatre au sujet de leur bébé qu'ils s'inquiétaient d'entendre beaucoup pleurer. Le pédiatre procède à une forme d'interrogatoire et relève dans les antécédents de la mère qu'elle a subi un avortement. Son diagnostic est limpide : l'enfant pleure parce qu'il comprend qu'il aurait pu être avorté, c'est le syndrome du survivant. En guise de traitement, il leur recommande un pèlerinage !

Je vous ai indiqué ces quelques anecdotes car elles reflètent bien les situations auxquelles sont confrontées les femmes aujourd'hui. Quand on interviewe les anti-choix, et notamment les assaillants de clinique, ils reconnaissent assez rapidement qu'ils ne croient pas en la possibilité de changer la loi, ils espèrent en revanche faire en sorte que les femmes comprennent leur erreur. Sous leur action, les femmes avortent aujourd'hui dans de moins bonnes conditions qu'avant 1986. Au pire, elles peuvent être confrontées à un commando. Au mieux, les commandos libéreront des attitudes ancrées chez le personnel paramédical, qui les répercutera sur ses patientes.

Dans tous les cas, il nous semble nécessaire de mettre

**Il nous semble
nécessaire de
mettre en place
les éléments d'une
enquête nationale
pour recueillir
ce type de
témoignages**

en place les éléments d'une enquête nationale pour recueillir ce type de témoignages et inciter les femmes à porter plainte, le cas échéant.

Nous nous réjouissons que la réforme en cours apporte un premier élément de réponse — notamment en supprimant l'entretien pré-IVG obligatoire et en incitant les hôpitaux à garantir la continuité du service public en matière d'IVG. ProChoix se félicite également que sa proposition d'élargir le délit d'entrave à l'IVG ait été retenue, même s'il faut aller plus loin. Nous militons également pour que la réforme soit l'occasion d'une prise de conscience de la nécessité de considérablement revaloriser le personnel pratiquant des IVG, notamment en envisageant des campagnes sensibilisant à la lutte contre les anti-avortement et au rôle historique qu'il remplit au service du droit de choisir.

Il faut, enfin, que cette réforme soit l'occasion d'affirmer haut et fort que l'avortement n'est pas une tolérance, mais bel et bien un droit, celui des femmes, de choisir, et que personne — ni les médecins, ni l'Église — n'a le droit de leur faire payer.

Pour finir sur une touche plus optimiste, je dirai que nous avons toutes les raisons d'espérer : les mouvements anti-avortement ont une image très négative, la réforme en cours marque une étape fondamentale dans l'amélioration de la loi Veil et nous n'avons bien entendu pas l'intention de baisser notre vigilance.

Fiammetta Venner

L'opposition à l'avortement...

Publié en 1995 cet ouvrage voulait faire le point sur les anti-IVG, leur méthodes, leurs réseaux. Retraçant l'émergence des premiers groupes, dans les années 70 et montrant leur volonté de résister par le lobbying au mouvement de dépénalisation de l'avortement, le livre démonte les tactiques consistant à prendre en charge les femmes qui ont pris la décision d'interrompre une grossesse non désirée, pour les amener à y renoncer par la culpabilisation, avant d'en venir à l'action violente en attaquant des cliniques et des hôpitaux. L'ouvrage montre aussi le mode de financement des groupes, les liens existant entre le mouvement français et ses homologues les plus virulents en Europe et aux États-Unis. C'est à partir de ce livre que les archives de Prochoix ont pu se constituer. A lire en bibliothèque...

Fiammetta Venner a aussi co-dirigé avec Claudie Lesselier *L'extrême droite et les femmes* (Golias-1997) et co-écrit avec Caroline Fourest *Les sponsors du Fn et de ses amis* (Castels-1998) et *Les Anti-PaCS ou la dernière croisade homophobe* (Prochoix-1999). Elle achève une thèse sur la droite radicale (1981-1999) et prépare la nouvelle édition de *L'opposition à l'avortement*...

